

ASSEMBLEE GENERALE
MISSION LOCALE – 24 juin 2016 – 17h30
SALLE POLYVALENTE SAINT GERMAIN D'ESTEUIL

Jean Jacques CORSAN accueille les participants tout en les remerciant de leur présence car le choix de cette date n'a pas été facile. Il précise toutefois que le quorum est atteint grâce aux procurations reçues.

Le Président souhaite remercier personnellement de sa venue, Madame DUBO, Directrice Adjointe, représentant Monsieur Hachmi HAMDAOUI Directeur Départemental de l'Unité Gironde de la DIRECCTE.

Le Président présente la liste des membres excusés et rappelle l'ordre du jour :

- ✚ Rapport de gestion et bilan financier 2015
- ✚ Rapport du Commissaire aux Comptes
- ✚ Rapport moral 2015
- ✚ Questions diverses

Monsieur le Président donne ensuite la parole à Monsieur Gérard GONZALEZ, Trésorier de l'association qui abordera le premier point de l'ordre du jour.

Le Trésorier procède à la lecture du rapport de gestion ainsi qu'à la présentation détaillée des comptes de l'exercice 2015. Celui-ci dégage un déficit de 24 030.00 euros (cf. documents financiers annexes).

Ce déficit, contraire aux exercices précédents toujours excédentaires, s'explique par la mise en place d'un nouveau dispositif gouvernemental, la Garantie Jeunes. Afin d'assurer un démarrage effectif au 1^{er} septembre 2015, la Mission Locale a dû recruter en amont. Deux nouvelles conseillères ont donc renforcé l'effectif dès le 1^{er} juin 2015.

Notre structure a également été amenée à effectuer des travaux d'aménagement des locaux bien trop étroits pour les 19 salariés.

De plus, Monsieur Cédric MONTAGNE, salarié depuis 1999 a demandé à bénéficier d'une rupture conventionnelle au 31 décembre 2015.

Ces éléments conjugués non prévisibles lors de l'élaboration du budget prévisionnel ont amené à clôturer à perte l'exercice 2015.

Le Président présente le Commissaire aux comptes qui fait lecture de son rapport. Il précise avoir procédé conformément aux normes professionnelles applicables, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Il n'y a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Avant de procéder à l'approbation des comptes, le Président demande si ceux-ci suscitent des questions de la part des membres de l'Assemblée. Dans la négative, il soumet au vote.

Le bilan financier 2015 est adopté à l'unanimité.

Afin d'aborder le 3^{ème} point de l'ordre du jour, Madame Françoise DOUARIN, Directrice va commenter le rapport moral 2015.

Elle précise que l'année 2015 a été une année charnière qui a vu la mise en place du nouveau logiciel de gestion des données I MILO en remplacement de PARCOURS 3, et ce en cours d'exercice.

Il n'est donc pas possible cette année de fournir de données statistiques sur notre public plus précises que celles communiquées dans le présent rapport. Nous avons besoin du recul d'une année complète sur cette nouvelle gestion qui ne s'opère pas sur les mêmes critères.

Elle procède ensuite à la lecture des éléments qui ont pu être rassemblés. Madame DOUARIN rappelle que malgré les aléas du changement de logiciel ou encore le démarrage de la Garantie Jeunes, on a pu constater une prise en charge plus importante de l'ensemble du public malgré une légère baisse des 1ers accueils.

D'autre part, l'équipe a maintenu et même dépassé ses objectifs dans le cadre de la mise en place et du suivi des Emplois Avenir.

Un Espace Métiers Aquitaine a vu le jour en fin d'année dans les locaux mis à disposition par la Communauté de Communes Cœur Médoc. Sa montée en puissance se fera dès janvier 2016 par la présence d'un animateur 3 jour/semaine qui assurera une permanence et un premier niveau d'informations sur la formation auprès d'un public jeune et moins jeune, puisque ce dispositif ne s'adresse pas essentiellement aux moins de 26 ans mais également au public adulte.

Le dispositif Garantie Jeunes a quant à lui débuté au 1^{er} septembre, 3 cohortes soit 38 jeunes ont démarré leur parcours de 12 mois. Nous aurons plus d'éléments pour un bilan de l'action en 2016, les premiers entrés terminant fin août 2016.

Le Président reprend la parole et renouvelle ses remerciements à Madame DUBO a qui, il donne la parole.

Madame DUBO tient à souligner la qualité du travail et des résultats de la Mission Locale du Médoc. Quant aux questions sur l'évolution des financements de la Mission Locale du Médoc par l'Etat, elle n'est pas en mesure d'apporter de réponse.

Aucune autre question n'étant soulevée, il remercie une nouvelle fois l'Assemblée de sa participation.

Le Président clôt la séance à 19 heures.